
MOBILITÉS

PAYS DE GEX - CERN

IMMERSION TERRITORIALE



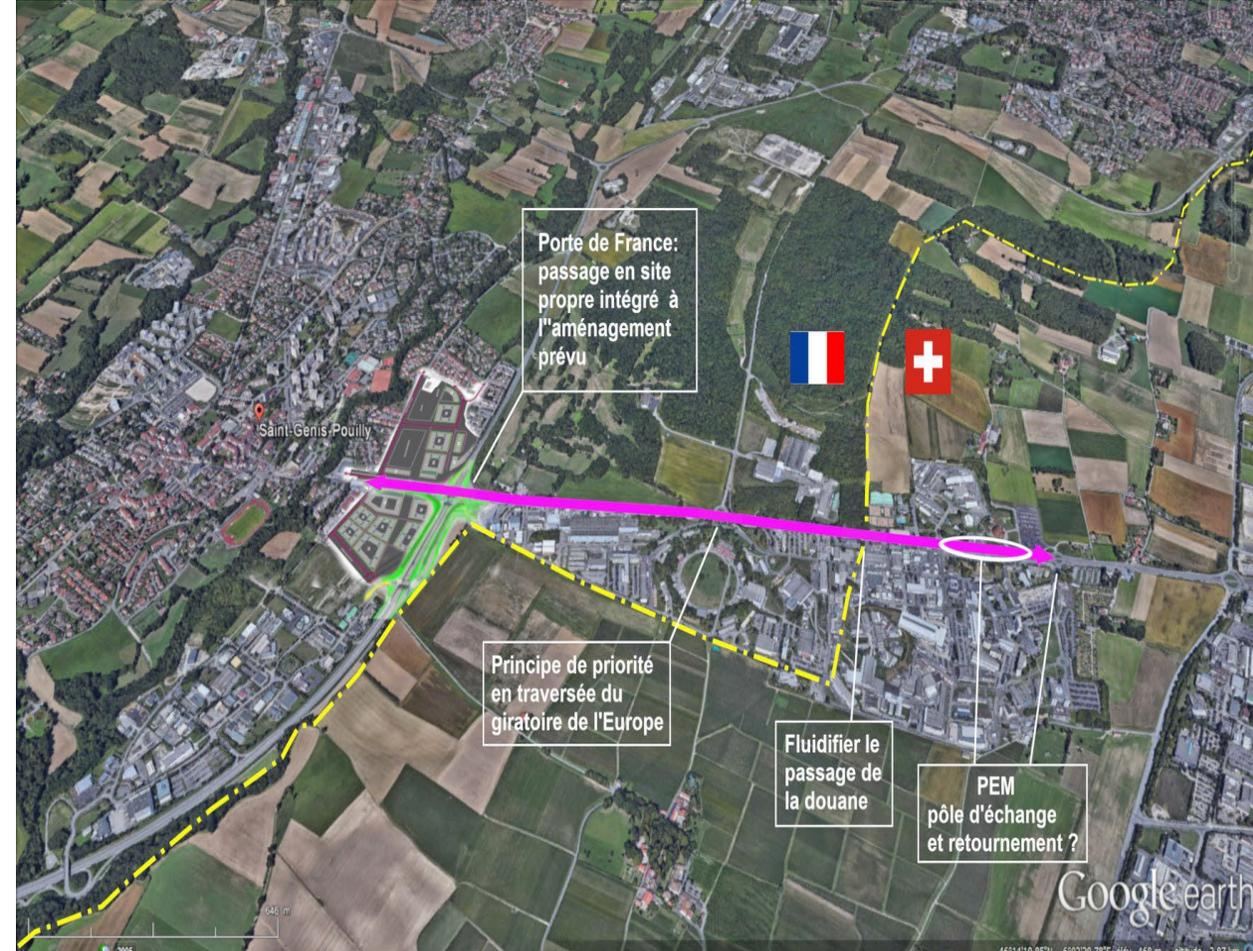
PROJETS – INVESTISSEMENTS

Projet d'axe de mobilité entre les giratoires Simone Veil/Porte de France et Meyrin intégrant :

- Un **site propre transports en commun**, compatible pour une évolution en tramway
- Un **axe de modes doux** bidirectionnel, avec séparation entre les piétons et les vélos
- **Maintien de la voie de véhicules individuels motorisés** au gabarit actuel
- **P+R** de 700 à 800 places à Porte de France

AVP en phase de reprise

Objectif de lancement des travaux : 2026 *en fonction des contraintes environnementales et foncières*



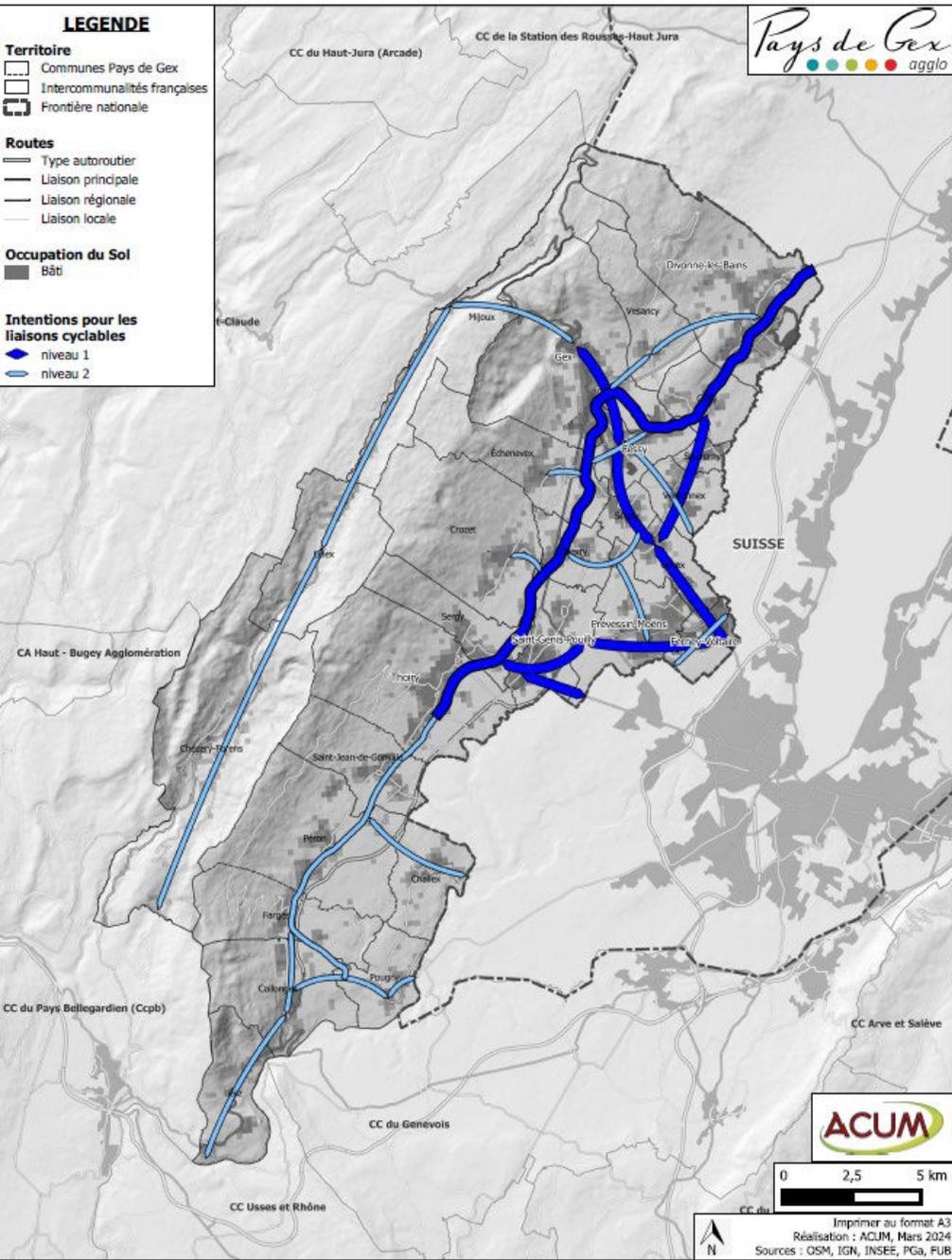


Schéma Directeur Cyclable du Pays de Gex

Juin 2023 : lancement de l'élaboration du schéma directeur cyclable du Pays de Gex, ayant pour enjeu notamment :

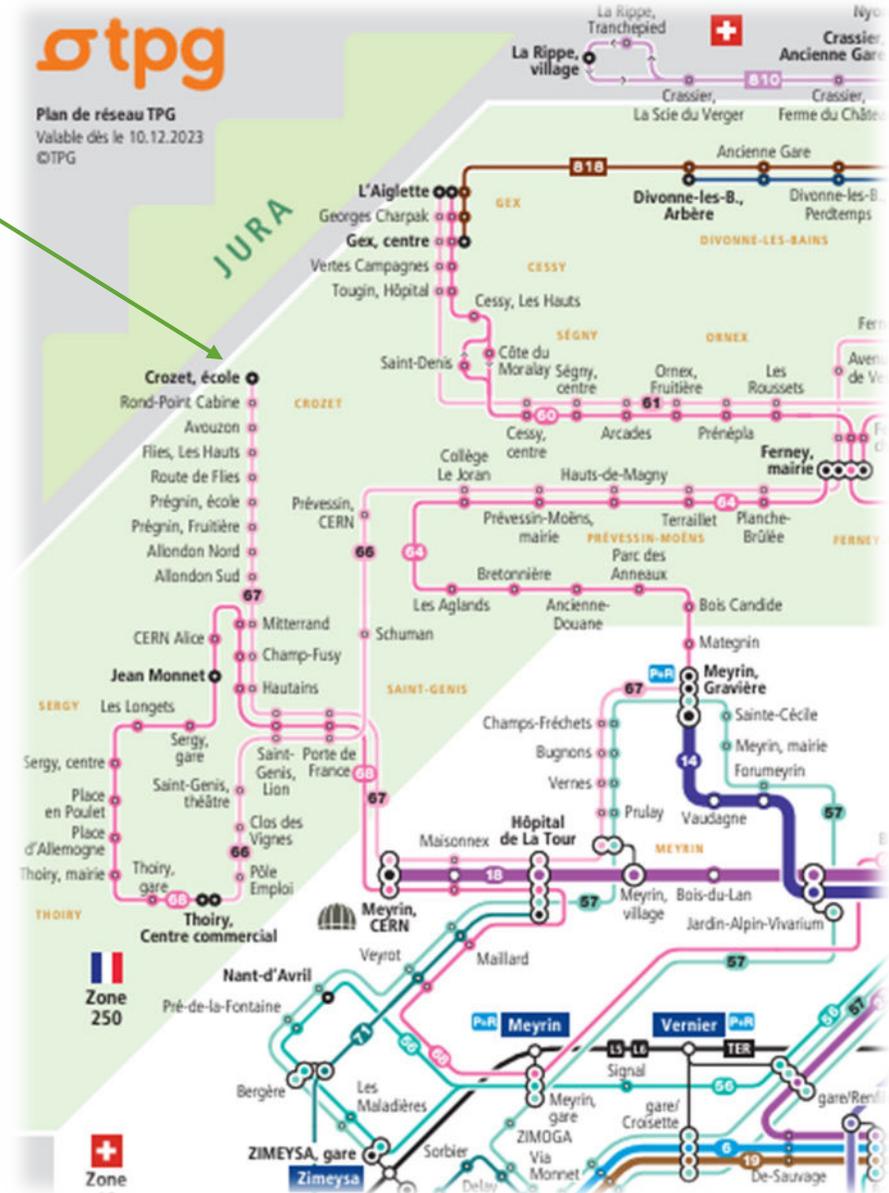
- La conception d'un **réseau cyclable d'agglomération avec 2 niveaux de liaisons** (axes forts structurants et liaisons secondaires)
- Travail sur la répartition des infrastructures à l'échelle de l'agglomération et des communes
- **Lien avec les axes forts cyclables du canton de Genève**

Des itinéraires structurants pour l'accessibilité au CERN sont identifiés, par exemple l'axe modes doux Ferney-Voltaire/Prévessin-Moëns/Saint-Genis-Pouilly.

Automne 2024 : objectif de validation du Schéma Directeur cyclable du Pays de Gex

TRANSPORT EN COMMUN

- **Mise en place d'une nouvelle ligne : la 67 (Crozet – Meyrin, Gravière)**
- **Augmentation de capacité de la ligne existante 68 (Thoiry, Centre Commercial – CERN – Blandonnet)**
 - **dès l'été 2024 : bus de 110 places au lieu de 70**
- **Mise en service du BHNS :**
 - Augmentation de la fréquence avec un bus toutes les 12 minutes de la ligne 67 et 68, soit toutes les 6 minutes entre St-Genis et le CERN (en correspondance avec la future fréquence du tram 18)

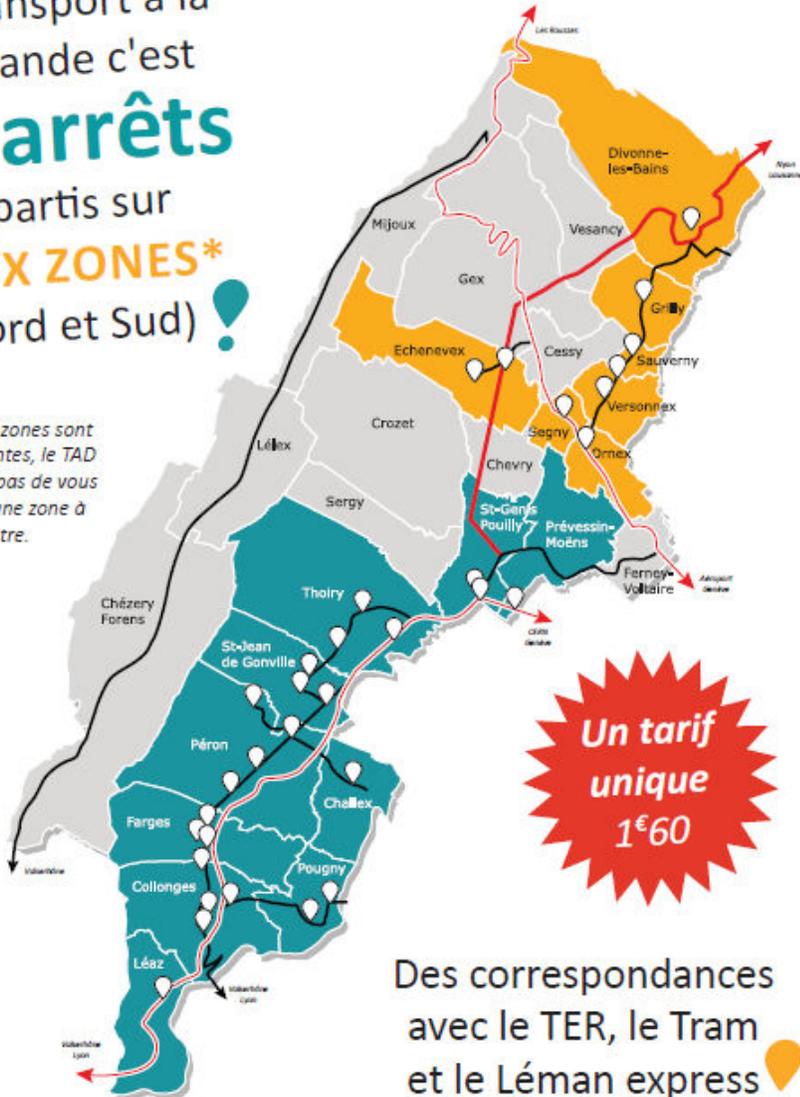




Transport à la demande du Pays de Gex

Le Transport à la demande c'est
36 arrêts
répartis sur
DEUX ZONES*
(Nord et Sud) !

* Les deux zones sont indépendantes, le TAD ne permet pas de vous rendre d'une zone à l'autre.



Des correspondances avec le TER, le Tram et le Léman express !

Évolution du Transport à la demande

Arrêt à la demande Meyrin CERN desservie depuis les communes du Sud Gessien du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30.

Passage d'un service de réservation au plus tard la veille vers un transport sur réservation le jour même, plus flexible et adaptable.

Réservation en ligne (site internet ou application)
Réduction des contraintes géographiques (absence de ligne fixe)

MOBILITÉS ALTERNATIVES



Covoiturage planifié (covoiturage-leman.org)

Incitations financières depuis 2021 / Mise en place de la prime covoiturage en décembre 2022

Trajet à réaliser via l'application « Blablacar Daily »

Quelques chiffres :

Mars 2024 : 19 000 trajets mensuels

Covoiturage spontané HéLéman

Service innovant de covoiturage sans réservation, sans contrainte pour le passager comme le conducteur.

Panneau Meyrin CERN à venir

Quelques chiffres :

18 arrêts - 15 communes - 48.5 km

Légende

- Arrêts HÉLÉman
- Arrêts HÉLÉman à sens unique
- Arrêts HÉLÉman complémentaires
- Lignes HÉLÉman
- Parking à proximité
- Bus, car et/ou navette à proximité
- Tramway à proximité
- Gare SNCF



PASSAGER



Se rend à l'arrêt le plus proche



Indique sa destination via application ou SMS (ou appui bouton pour desserte locale)



Est pris en charge par un conducteur circulant sur la ligne

Temps d'attente de quelques min



Est notifié de la demande de passagers via application mobile ou panneau lumineux



Encasse la participation du passager automatiquement via la plateforme (app, SMS ou téléphone)

CONDUCTEUR

HÉ! LÉMAN
Téléchargez l'application si vous passez par au moins 2 arrêts de la ligne

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION**
